

Accueil en entretien:

- *mardis: 13h30-17h
- *mercredis: 8h30-11h45 & 13h30-17h
- *jeudis: 13h30-18h
- *vendredis: 13h30-17h
- *Autres créneaux, sur RDV

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Maison de l'enfance
24 rue du stade à Hérimoncourt
Tél : 03 81 36 76 25

francas.ramherimoncourt@orange.fr

Les temps d'échanges et de rencontres:

Les mardis, jeudis et vendredis.
Voir planning en page 2



Bulletin de:
Janvier- février
2020

Le journal du relais

Bonjour Mesdames, Messieurs

Villes concernées: *Abbévillers *Communes du Lomont *Dasle *Hérimoncourt *Seloncourt *Vandoncourt



Journal lisible sur les sites internet municipaux.

Page Facebook: Relais Assistantes Maternelles d'Hérimoncourt .

Page lisible sans avoir de compte Facebook

monenfant.fr



Bonne Année 2020



| RAM organisateur | FORMATIONS CONTINUES REMUNEREES | PERIODE 2020 |
|--|--|---|
| RAM Vieux Charmont 03.81.90.76.87 | Construire son livret d'accueil | 12 février, 13 mars |
| | Gestion du stress et relaxation | Mai juin 2020 |
| RAM Isle-sur-le-Doubs 03.81.96.52.21 | Droits et devoirs dans l'exercice de son métier | 21 mars, 4 avril, 16 mai |
| | Recyclage SST | Mai, juin 2020 |
| RAM Montbéliard 03.81.99.20.47 | Adopter une démarche efficace pour trouver de nouveaux employeurs | Mercredis 13 et 27 mai et 3 et 24 juin 2020 |
| | Prendre soin de soi pour prendre soin des autres | 26 septembre et 10 octobre |
| RAM Etupes 06.31.22.75.49 | Comprendre et mieux accompagner l'enfant: les nouvelles connaissances sur le cerveau | 11 et 25 janvier 2020 |
| | Intégrer des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement | Février- mars 2020 |
| RAM Hérimoncourt 03.81.36.76.25 | Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI | Premier semestre 2020 |
| | Adopter une démarche efficace pour trouver de nouveaux employeurs | Premier semestre 2020 |

Temps de rencontres et d'échanges

Ces animations sont gratuites, sans inscription préalable. L'enfant repartira avec sa production. Il s'agit d'un temps convivial et d'échanges, ouvert aux parents et aux professionnelles de la petite enfance, durant lequel vous pourrez découvrir des idées d'activité à reproduire chez vous, que vous soyez assistante maternelle, garde à domicile ou parent.

Les activités sont adaptées et adaptables à l'âge de l'enfant. C'est lui qui décidera s'il crée ou s'il préfère aller vers les jeux mis à sa disposition, sans contraintes.

Le relais dispose de tapis d'éveil, d'une chaise haute, d'un micro-onde pour les biberons, d'un parc pour les tout-petits.

| | | | |
|---|---|--|--|
| <p>Mardi 7 janvier 9H 00 <i>Eveil musical</i> Seloncourt, Bâtiment la fonderie Animé par Anne-kim Landoz-Henry</p> | <p>Mercredi 8 janvier Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais</p> | <p>Jeudi 9 janvier <i>Eveil artistique</i> Dasle, salle du périscolaire, dans l'école</p> | <p>Vendredi 10 janvier 9H 15 <i>Eveil culturel</i> Partage de la galette avec la crèche. Locaux du RAM Inscription obligatoire</p> |
| <p>Mardi 14 janvier 9H 00 <i>Musiques du monde</i> Animé par Fanny Nicolier Seloncourt, locaux de la crèche Partage de la galette avec la crèche. Inscription obligatoire</p> | <p>Mercredi 15 janvier Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais</p> | <p>Jeudi 16 janvier 9H 15 <i>Eveil scientifique</i> Blamont, salle du périscolaire Dans l'école</p> | <p>Vendredi 17 janvier 9H 15 <i>Eveil artistique</i> Hérimoncourt, locaux du relais</p> |
| <p>Mardi 21 janvier 9H 00 <i>Eveil musical</i> Seloncourt, Bâtiment la fonderie Animé par Anne-kim Landoz-Henry</p> | <p>Mercredi 22 janvier Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais</p> | <p>Jeudi 23 janvier 9H 15 <i>Eveil scientifique</i> Dasle, salle du périscolaire, dans l'école</p> | <p>Vendredi 24 janvier 9H 15 <i>Eveil scientifique</i> Hérimoncourt, locaux du relais.</p> |
| <p>Mardi 28 janvier 9H 00 <i>Eveil culturel</i> Seloncourt, Bâtiment la fonderie</p> | <p>Mercredi 29 janvier Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais</p> | <p>Jeudi 30 janvier Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais</p> | <p>Vendredi 31 janvier 9H 15 <i>Eveil artistique</i> Hérimoncourt, locaux du relais. Animé par Clémentine Martinez</p> |
| <p>Mardi 4 février 9H 00 <i>Eveil musical</i> Seloncourt, Bâtiment la fonderie Animé par Anne-kim Landoz-Henry</p> | <p>Mercredi 5 février Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais</p> | <p>Jeudi 6 février 9H 15 <i>Eveil culinaire</i> Dasle, salle du périscolaire, dans l'école</p> | <p>Vendredi 7 février 9H 15 <i>Eveil culturel</i> Hérimoncourt, locaux du relais.</p> |
| <p>Mardi 11 février 9H 00 <i>Musiques du monde</i> Seloncourt, Bât. la fonderie Animé par Fanny Nicolier</p> | <p>Mercredi 12 février Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais</p> | <p>Jeudi 13 février 10H Spectacle musical <i>Toi et moi dix doigts</i> dans la maison de l'enfance Hérimoncourt, en partenariat avec Ma scène nationale. Inscription obligatoire</p> | <p>Vendredi 14 février 9H 15 <i>Eveil culinaire</i> Hérimoncourt, locaux du relais.</p> |
| <p>Mardi 18 février 9H 00 <i>Eveil musical</i> Seloncourt, Bâtiment la fonderie Animé par Anne-kim Landoz-Henry</p> | <p>Mercredi 19 février Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais</p> | <p>Jeudi 20 février 9H 15 <i>Eveil culturel</i> Blamont, salle du périscolaire Dans l'école Partage de beignets avec la crèche. Inscription obligatoire</p> | <p>Vendredi 21 février 9H 15 <i>Eveil artistique</i> Hérimoncourt, locaux du relais. Animé par Clémentine Martinez</p> |
| <p>Mardi 25 février </p> | <p>Mercredi 26 février Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais</p> | <p>Jeudi 27 février Accueil libre Hérimoncourt, locaux du relais</p> | <p>Vendredi 28 février <i>Patouilles</i> Hérimoncourt, locaux du relais.</p> |

Informations professionnelles:

Des aides augmentées pour les parents

✓ A partir du 1er janvier 2020, la prestation CAF versée aux parents lorsqu'ils embauchent une assistante maternelle ou une garde à leur domicile (i.e le complément de libre choix du mode de garde) sera versée de la naissance jusqu'à son entrée à l'école l'année de ses trois ans. Ce ne sera plus qu'à ce moment-là que le montant de la prestation sera réduite de moitié et non plus à son anniversaire.

Ainsi, cette prestation devient plus juste et tout parent qui a son enfant à temps plein gardé par une Nounou touchera la même aide de la CAF.

✓ Pour les parents ayant un enfant en situation de handicap avéré verront cette même prestation, complément le libre choix du mode de garde, augmenté de 30%.

Des indemnités augmentées pour les assistantes maternelles

➤ Au 1er janvier 2020, le smic devrait augmenter, ce qui a pour conséquence d'augmenter le montant de référence pour calculer le montant des indemnités d'entretien défini par la loi n° 2005-706 du 27 juin 2005.

Pour cette année 2019, le montant-référence était de 3€08 pour 9h d'accueil.

Au moment de l'impression de ce journal, le montant qui fera référence pour l'année 2020 n'est pas connu. Vous pourrez le connaître ainsi:

- ◇ Je le publierai sur la page Facebook *Relais assistantes maternelles d'Hérimoncourt* qui est accessible par tous, sans avoir à créer un compte Facebook.
- ◇ Je me tiendrai à votre écoute pour répondre à vos appels téléphoniques (ou SMS).
- ◇ Vous pourrez aussi le connaître en vous rendant sur ces deux sites fiables qui sont parmi les rares à donner la bonne lecture des textes juridiques: pajemploi.urssaf.fr ou assistante-maternelle.org (site du syndicat spama)

➤ Lors d'un arrêt maladie de plus de 7 jours, votre complémentaire santé (IRCEM) complète vos indemnités journalières de la caisse d'assurance maladie. Les formalités sont devenues automatiques entre ces deux institutions, vous n'avez plus besoin de renvoyer de papier.

En revanche, pour percevoir ces indemnités, il est indispensable que vous ayez renseigné votre relevé d'identité bancaire ou postal (IBAN/BIC) sur votre [espace client ircem](#).



Pour y voir + clair



Une **manifestation des assistantes maternelles** a eu lieu au mois de novembre. Elle portait sur les informations à publier sur le site de la CAF monenfant.fr (voir journal précédent du RAM).

Les sénateurs ont voté ce 30 novembre 2019 un amendement précisant qu'un agrément de ne pourra être retiré sous prétexte que les disponibilités d'accueil n'ont pas été renseignées.

D'autre part, la rumeur disant que qu'il sera obligatoire de renseigner son tarif horaire et les plannings horaires disponibles est infondée. Seul le nombre de places disponibles est à renseigner.

Prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu.

Si vous n'avez pas adhéré au service Pajemploi ⊕:

1/ il sera préférable que le parent paie l'assistante maternelle avant de la déclarer comme d'habitude. Pajemploi indiquera le taux de prélèvement au parent.

2/ Celui-ci versera le salaire, moins le montant d'impôt sur ce revenu.

3/ Le montant de cet impôt sera ponctionné au parent et reversé par Pajemploi à l'administration fiscale.

Si vous adhérez au service pajemploi ⊕:

1/ le parent déclarera comme d'habitude.

2/ Pajemploi prélèvera le montant du salaire dû sur le compte du parent.

3/ Pajemploi créditera l'assistante maternelle du montant du salaire moins le montant sur l'impôt dû. Ce montant d'impôt sera reversé par Pajemploi à l'administration fiscale.





Les pédagogues célèbres: Célestin Freinet



Célestin Freinet est né en 1896 dans les Alpes maritimes. Il est décédé en 1966.

Freinet et son mouvement pédagogique a bouleversé les fondements de la transmission du savoir à l'école : le savoir ne doit pas provenir des manuels scolaires, mais de la vie quotidienne et de l'intelligence sociale.

Il écrivit : « les manuels scolaires sont un moyen d'abrutissement. Ils servent, basement parfois, les programmes officiels. Quelques un les aggravent même, par je ne sais quelle folie de bourrage à outrance. Mais rarement les manuels sont faits pour l'enfant. Ils déclarent faciliter, ordonner le travail du maître. Mais l'enfant suivra, s'il peut. Ce n'est pas de lui qu'on s'est occupé. »

Dans cette approche pédagogique: l'enfant est au centre des préoccupations; ce n'est plus la transmission des savoirs qui importe. L'enfant est considéré dans sa globalité avec sa personnalité, son histoire, sa propre culture, ses désirs, ses besoins...

L'enseignant n'étant plus la source du savoir, l'élève doit devenir autonome ; il doit pouvoir accéder librement et aisément à la documentation qui contribuera à la construction de ses connaissances et à la capacité de partager cette connaissance. Ainsi, dès 1924, il adapte une presse à imprimer pour faire un journal dans sa classe. Des « textes libres » sont choisis collectivement et imprimés par les élèves pour le journal de classe. C'est souvent à partir de ces textes que vont être traitées des questions de mathématiques, de physique, de biologie, ou des aspects historiques ou géographiques.

En 1929 avec Roger Lallemand, ils ont l'idée du Fichier Scolaire Coopératif (FSC). Les élèves vont donc coopérer à la construction de fichiers constitués de fiches documentaires, de fiches mères listant des notions à acquérir et des fiches d'exercices destinés au travail individuel. Les FSC sont à disposition des élèves et destinées à être utilisées en autonomie.

Puis, il crée en 1932 la Bibliothèque de Travail, ces outils de ressourcement du travail en petit groupe ou individualisé, qui proposent des informations permettant d'approfondir un domaine, informations qui sont nécessaires à l'accompagnement des expériences vécues et relatées par les élèves. Les Bibliothèques de Travail sont d'une grande rigueur scientifique, et souvent co-signées par des scientifiques, des artistes, des créateurs reconnus.

La classe est alors ce laboratoire de savoirs où des élèves en chair et en os cherchent à comprendre le monde. On y écrit beaucoup, des journaux, des textes libres, à son gré, on y correspond, avec une ou plusieurs classes plus ou moins lointaines, seul ou en groupe, on en sort pour des enquêtes, des visites, des travaux guidés, dans des institutions, des usines, ou pour des voyages, à la rencontre des correspondants. C'est la « classe hors les murs » !

Les principes :

- ◆ La coopération dans l'apprentissage
- ◆ Le tâtonnement expérimental : les élèves émettent des hypothèses personnelles, les vérifient par une phase action-essai et ainsi la connaissance se construit. Une hypothèse erronée est abandonnée ou bien remplacée par une autre.
- ◆ Expression et communication : entretiens, textes libres, expression corporelle et artistique. L'école doit permettre l'épanouissement de l'enfant et l'expression de ses pensées.

Les techniques :

La classe, organisée en coopérative gérée par les élèves, est une ruche où tous s'activent et travaillent autour d'activités planifiées : correspondance scolaire, organisation des sorties pédagogiques, les travaux scolaires (écriture des FSC, des fichiers autocorrectifs, du journal de la classe et de son impression), les ateliers artistiques, l'entretien du matériel, du potager, de l'élevage des animaux, ...

Cette pratique pédagogique est reconnue par l'Éducation nationale. Une vingtaine de classe suivrait actuellement intégralement ces principes pédagogiques en France et des milliers d'enseignants s'en inspirent au quotidien dans leurs pratiques.

Sources : <https://www.reseau-canope.fr/> <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/>